

REVUE DE PRESSE PRESS BOOK

Revue : **La Lettre des Juristes d'Affaires**
Date de parution : **2 juin 2014**

Ascométal croise le fer avec Sparkling Industrie : plusieurs conseils sur la reprise

C'est fait. Exit l'industriel brésilien Gerdau, le tribunal de commerce de Nanterre a finalement retenu le 22 mai dernier l'offre du groupe français Sparkling Industrie, composé par un groupe d'investisseurs français et européens sous la houlette de l'entrepreneur Frank Supplisson et de l'ex-président d'Arcelor, Guy Dollé, pour la reprise du groupe sidérurgique Ascométal, en redressement judiciaire depuis le 7 mars dernier.

L'offre retenue prévoit ainsi la levée de 230 millions d'euros de financement, dont un prêt de l'État de 35 millions d'euros via le fonds de développement économique et social (FDES), ainsi qu'une probable entrée de la banque publique d'investissement Bpifrance au capital de l'aciériste.

À noter que les six sites français (Dunkerque, Hagondange, Fos-sur-Mer, Custines, Le Marais et Le Cheylas) ainsi que la quasi-totalité des près de 1900 emplois devraient être conservés.

De Pardieu Brocas Maffei accompagnait les repreneurs avec **Philippe Dubois**, associé, et **Pauline Bournoville** en restructuring, **Patrick Jaïs**, associé, **Sampiero Lanfranchi** et **Marion Lavigne-Delville** en corporate, **Florence Dupont-Fargeaud**, associée, en droit social, **Laure Givry**, associée, et **Sophia El Hariri** en droit de la concurrence, **Alexandre Blestel**, associé, en fiscal, et avec **Christine Le Bihan-Graf**, associée, et **Laure Rosenblieh** en énergie-droit public.

De son côté, DLA Piper représentait le fonds Davidson Kempner, actionnaire et prêteur, avec **David Chijner** et **Noam Ankri**, associés, **Sophie Vermeille** et **Laura Bavoux**. Bredin Prat assistait, pour sa part, le groupe familial EPI avec **Olivier Puech**, associé, en restructuring, et avec **Benjamin Kanovitch**, associé, et **Sophie Simsi** en corporate.

Gide Loyrette Nouel conseillait le sidérurgiste norvégien Ovako, qui détient à présent 8,6 % des parts d'Ascométal, avec **Gabriel Sonier** et **Nadège Nguyen**, associés, aux côtés du cabinet suédois Vinge.

Enfin, Bremond & Associés agissait aux côtés du fonds Warwick avec **Guilhem Bremond** et **Delphine Caramalli**, associés.